

Le PIMS... c'est quoi ?

PIMS signifie Programme d'intervention en milieu scolaire. Il s'agit d'un programme de la Sûreté du Québec qui existe depuis maintenant près de 30 ans. **Ses objectifs sont la lutte contre la drogue, la violence et les autres formes de criminalité en milieu scolaire.**

Le policier responsable du PIMS reçoit une formation spécifique pour l'outiller afin d'intervenir adéquatement auprès des jeunes en contexte d'enquête, de prévention et d'urgence.

Concrètement, ce policier est là pour s'occuper de ton établissement scolaire afin que l'école que tu fréquentes soit un milieu de vie agréable et où tu te sens en sécurité.



Un des rôles du policier intervenant en milieu scolaire est de **lutter contre la criminalité à l'école**. Ses enquêtes peuvent conduire à des arrestations. Sa présence vise également à **prévenir le crime**. Il peut aussi aider ceux qui ont des problèmes en les dirigeant, par exemple, vers un intervenant spécialisé.

Pour plus d'informations sur le Programme d'intervention en milieu scolaire, consulte [notre section PIMS](#) sur le site Internet de la Sûreté du Québec.

Besoin d'aide?

En plus des gens de ton entourage, des ressources extérieures peuvent t'aider si tu as un problème ou si tu as besoin de te confier. En voici deux :

TEL-JEUNES
1 800 263-2266

<http://teljeunes.com/>
Texto : 514-600-1002



www.jeunessejecoute.ca

Pour **signaler un crime** en toute confidentialité (le trafic de drogue, le taxage, les menaces ou les agressions sexuelles ou physiques sont tous des actes criminels), contacte Échec au crime :



<https://echecaucrime.com/>

Ton policier intervenant en milieu scolaire :

Eve Langlais, Sûreté du Québec MRC Pierre-de-Saurel

ESBG 450-746-3510 poste 1960